

Communiqué de presse

Le 1er octobre 2026



SERGE FERRARI NOMME LE « 7ÈME MATÉRIAU »

POUR FAIRE ENTRER LA MEMBRANE TECHNIQUE DANS LA FAMILLE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Après la pierre, la terre, le bois, le béton, le métal et le verre, le groupe industriel français propose de reconnaître une septième catégorie de matériaux : les membranes techniques. Une catégorie ouverte, définie non par sa composition ou par sa masse, mais par sa capacité à agir sur le bâtiment. Filtrer la lumière, maîtriser les apports solaires, contribuer au confort acoustique, gérer l'air ou couvrir de grandes portées : une seule surface peut concentrer plusieurs fonctions et intervenir dès les premières esquisses du projet.

Saint-Jean-de-Soudain (Isère) - Utilisée depuis près de cinquante ans dans l'architecture et la construction, la membrane technique restait jusqu'ici le plus souvent rangée parmi les matériaux dits « légers ». Avec le 7ÈME MATÉRIAU, [Serge Ferrari](#) a proposé le jeudi 24 septembre 2026, lors d'une prise de parole internationale ([voir le REPLAY](#)), de lui donner un nom, un périmètre et une place aux côtés des grandes familles de matériaux qui structurent le vocabulaire du bâtiment.

L'ambition n'est pas de lancer un produit supplémentaire ni de réserver une appellation propriétaire. Elle est de rendre visible une famille de matériaux, ses performances et les savoir-faire qui l'accompagnent, afin que les architectes, ingénieurs, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, constructeurs et organismes techniques puissent l'intégrer plus tôt dans leurs choix de conception.

DE LA MASSE AU COMPORTEMENT

La construction a longtemps associé la performance à la masse, à l'épaisseur et à l'addition de couches successives. La membrane technique introduit une autre logique : produire la performance par le comportement d'une surface mise sous tension et par les fonctions qu'elle assure.

Elle ne se substitue pas à la pierre, au bois, au béton, au métal ou au verre. Elle travaille avec eux. Sa légèreté permet d'alléger certaines structures ; sa capacité à filtrer, protéger ou absorber peut limiter l'ajout de systèmes correctifs ; sa souplesse et sa mise en tension font de la géométrie, du vent, du soleil, de la lumière et de l'acoustique des données de conception.

Ainsi, le matériau n'intervient plus seulement à la fin du dessin pour apporter une réponse technique : il peut contribuer à générer le projet dès son origine.

« La membrane n'est plus quelque chose que l'on spécifie à la fin d'un projet. Elle participe à la recherche de la solution dès le départ. You don't specify it. You design with it. » souligne **Nick Tyrer, architecte et designer, BDP Pattern.**

UNE SURFACE, PLUSIEURS FONCTIONS : LES PREUVES PAR LES PROJETS

Cette logique se mesure autant par la quantité de matière mobilisée que par la concentration des fonctions sur une même surface :

- Au **Musée M9** de Mestre, conçu par Sauerbruch Hutton, une membrane intérieure laisse passer 41 % de la lumière et atteint une absorption acoustique α_w de 0,65. La même surface contribue ainsi à l'éclairage naturel et au confort acoustique.



Musée M9, Mestre, © Alessandra Chemollo

- À **The Camp**, à Aix-en-Provence, conçu par Corinne Vezzoni & Associés, près de 7 000 m² de membrane créent une canopée au-dessus des espaces extérieurs et participent à leur protection solaire.



The Camp, Aix-en-Provence, © StudiovU, photographe : Vincent Uettwiller

- À **Msheireb**, à Doha, projet de Mossessian & Partners, une toiture mobile composée de 1 080 panneaux couvre la place publique et adapte sa protection aux conditions climatiques.



Msheireb, Doha, © Ritu Manoj Jethani

- À **Dalt Vila**, à Ibiza, 137 kg de toile couvrent une cour située dans un ensemble classé au patrimoine mondial de l'Unesco, avec une intervention limitée en poids sur le bâti existant.



Dalt Vila, Ibiza, © IA generated picture

MOINS DE MATIÈRE, DES PERFORMANCES DOCUMENTÉES

Un mètre carré de membrane pèse entre 380 g et 1,6 kg. Une toiture en membrane bien conçue peut être jusqu'à dix fois plus légère qu'une solution réalisée avec des matériaux conventionnels, selon sa géométrie. Sur l'analyse de cycle de vie à cinquante ans d'une solution étudiée par le groupe, l'empreinte indiquée est d'environ 20 kg éq. CO₂/m², contre environ 75 kg éq. CO₂/m² pour la solution métallique prise comme référence.

« Pendant quatre mille ans, construire plus léger relevait d'un choix. Aujourd'hui, c'est devenu une nécessité. » **Nic Goldsmith, architecte, ingénieur et pionnier des structures légères.**

En protection solaire, certaines solutions de membranes peuvent arrêter jusqu'à 97 % de l'énergie solaire avant qu'elle ne traverse le vitrage. Dans le scénario tertiaire étudié selon la norme ISO 52022-3, l'intégration d'un store textile automatisé fait passer les besoins en refroidissement de 60,2 à 29,8 kWh/m²/an.

UNE CATÉGORIE OUVERTE POUR FAIRE ÉVOLUER LA PRESCRIPTION

En nommant le 7ÈME MATÉRIAU, Serge Ferrari entend faciliter la reconnaissance des membranes techniques dans la prescription architecturale et dans le dialogue avec les bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, assureurs et organismes techniques. La démarche a vocation à dépasser les produits du groupe et à être partagée par l'ensemble de la filière : fabricants, confectionneurs, ingénieurs et architectes.

Pour être reconnue, cette nouvelle famille doit s'appuyer sur un langage commun, des méthodes de mesure explicites et des données comparables. Serge Ferrari annonce vouloir documenter ces performances, leurs sources et leurs limites, afin de permettre aux concepteurs d'évaluer les membranes au même titre que les autres matériaux de construction.

« Nous ne lançons pas un nouveau produit, nous donnons un nom à une famille de matériaux déjà présente dans l'architecture, mais encore insuffisamment reconnue. Avec le 7ÈME MATÉRIAU, nous voulons montrer que la performance peut aussi venir du comportement d'une surface, de sa légèreté et de sa capacité à concentrer plusieurs fonctions. Cette catégorie a vocation à être ouverte, documentée et partagée par toute la filière. »

Sébastien Baril, CEO de Serge Ferrari Group

REGARDER AUTREMENT CE QUE PEUT UN MATÉRIAU

Avec le 7ÈME MATÉRIAU, Serge Ferrari invite ainsi le secteur à déplacer la question : non plus seulement « de quoi ce matériau est-il fait ? », mais « que permet-il de faire au bâtiment ? ». Une manière d'élargir le champ de la conception avec une catégorie de matériaux qui associe légèreté, adaptabilité et densité de fonctions.

Une catégorie qui est documentée ici : <https://www.sergeferrari.com/fr/7thm-hub/>

À propos de Serge Ferrari

Serge Ferrari Group conçoit, développe et fabrique des toiles composites innovantes pour des applications d'architectures légères et d'aménagements extérieurs. Son principal avantage concurrentiel repose sur la mise en œuvre de technologies et de savoir-faire propriétaires différenciants. À travers ses quatre marques BtoC, Soltis, Batyline, Stamoid et Serge Ferrari, et ses deux marques BtoB, Serge Ferrari Architecture et Serge Ferrari Industries, le Groupe français est l'un des leaders mondiaux des toiles composites sur les marchés de l'architecture tendue, de la protection solaire, de la structure modulaire et du mobilier.

Le Groupe dispose d'implantations industrielles en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie et en Asie. Il est présent dans 16 pays via des filiales et des bureaux de représentation, commercialise dans 80 pays et s'appuie sur un réseau de plus de 100 distributeurs indépendants dans le monde entier. À fin 2025, Serge Ferrari Group affiche un chiffre d'affaires de 347,5 M€. Coté sur Euronext Paris, le Groupe compte aujourd'hui plus de 1200 collaborateurs.